Zeitschrift: Domaine public Herausgeber: Domaine public

Band: 39 (2002)

Heft: 1513

Rubrik: Agriculture

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 10.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Un débat tronqué

rame de printemps au parti socialiste suisse. Le texte d'orientation de politique économique proposé par la direction est sèchement rejeté par l'assemblée des délégués, réunie, en avril dernier à Bienne.

La décision de l'assemblée des délégués socialistes pourrait n'être qu'un de ces micro-événements de politique nationale si le programme n'avait été l'occasion de raviver les guerres de tranchée au sein du PSS.

A la lecture de ce bref texte, pas de quoi pourtant fouetter le sang d'un militant de base; le parti socialiste se déclare pour le plein-emploi, pour l'amélioration de la formation, pour la consommation des ménages, pour le développement durable, pour une politique monétaire souple. Alors quoi?

C'est plutôt le ton du texte qui cristallise les tensions, cette manière de rompre les tabous sans en avoir l'air; par exemple déclarer vouloir «Baisser les prix à la consommation grâce à une meilleure concurrence encadrée par l'Etat» ne correspond pas aux principes et aux positions défendus généralement par le parti socialiste, qui entend plutôt augmenter le pouvoir d'achat des gens par la hausse des salaires.

Mais plus important au final, reste le sentiment d'un travail bâclé, gâché. La direction du PSS a mené le débat à la retirette, sans consultation ni discussion préalables. Le parti socialiste – qui s'en souvient? – a d'ailleurs déjà un programme économique, censé couvrir la période allant de 1992 à 2005. Le document rédigé sous la présidence de Peter Bodenmann, par un petit groupe de socialistes, constitue un vrai document de travail, concret et propositionnel. Le texte fut distribué à toutes les sections, débattu dans les assem-

blées et abondamment amendé lors du Congrès de juin 1994. Un exercice autrement plus ambitieux que les quelques pages proposées par l'actuelle direction du PSS, pour se préparer aux élections fédérales

L'occasion aurait été pourtant idéale d'engager une opération plus efficace: reprendre le programme économique de 1992 à mi-chemin, faire un bilan intermédiaire des réformes engagées, supprimer ou modifier, lors d'un débat interne, ce qui est dépassé par les faits ou par les valeurs défendues par le parti aujourd'hui, rendre visible ce qui a été réalisé et ce qui peut l'être encore.

L'histoire d'un parti politique se construit sur le rassemblement de tous ses membres. Cette unité n'est pas facile à atteindre. Un programme adopté à l'issue d'un véritable débat en est un moyen. gs

Agriculture

La laine se défile

a laine suisse est en voie de disparition. Soumise aux contraintes du marché international, orpheline de toute protection douanière, elle risque de servir de combustible pour les usines d'incinération. Les recettes de la vente directe ne couvrent plus les frais élevés de production en raison de la modestie des troupeaux (400000 unités en tout) et du profil tortueux, voire montagneux, des pâturages. Un kilo de laine se négocie aujourd'hui à 1,40 franc au maximum, alors que dans les années cinquante, il pouvait rapporter jusqu'à treize francs. A ce tarif, les éleveurs de l'époque tondaient encore les agneaux.

Dans le cadre de sa politique agricole (PA 2002), la Confédération a prévu de retirer son soutien à la collecte et au tri de laine. De l'ordre de 800000 francs pour cette année, la subvention sera de 600 000 en 2003, avant de s'éteindre en 2004. La Centrale suisse de laine indigène envisage ainsi d'effectuer sa dernière récolte cette année encore. Elle cessera ensuite ses activités. Il est vrai que le volume de laine traité par la Centrale est en chute libre. Il a passé de 602 tonnes en 1998 à 383 en 2001.

Faisant écho à une motion déposée au Conseil national, une pétition a été lancée en faveur d'un mandat de prestation qui assure la survie de la Centrale et maintienne la production de laine suisse. Ressource naturelle et renouvelable, la laine a une valeur écologique appréciable, car l'élevage ovin contribue de façon remarquable à l'entretien du paysage. De plus, elle encourage l'aménagement de petites unités artisanales transmettant et enrichissant un savoir-faire acquis de longue date.

Au premier abord, la défense d'une matière première rare à la saveur un rien anachronique, semble être le combat folklorique d'une poignée d'irréductibles réfractaires au changement. En réalité, ce sont ces poches de résistance au grand marchandage international qui alimentent la pluralité nécessaire à la concurrence. Si le prix est un élément déterminant pour le choix du consommateur, il n'est pourtant pas exclusif. La qualité du produit, son ancrage dans un environnement naturel, culturel et social, influencent à leur tour sa décision. La sauvegarde et le développement de modes alternatifs de production de biens de consommation rares, comme la laine, à des coûts supportables passent par le soutien raisonnable et réglementé de l'Etat. Seul arbitre et garant d'une économie libérale et multiple.

Informations auprès de la Coopérative européenne Longo maï, Le Montois, 2863 Undervelier.